



1 seul Office de Tourisme au 1^{er} juillet 2017

19 BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

78 AGENTS PERMANENTS ET SAISONNIERS

de l'Office de Tourisme mobilisés à l'année

142 000 TOURISTES ont bénéficié en 2016, d'un accompagnement personnalisé dans les Bureaux d'Informations Touristiques

Nos atouts

6 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS PAVILLON BLEU

3 GARES MARITIMES offrant des liaisons vers les îles Anglo-Normandes, l'Angleterre et l'Irlande.

1 AÉROPORT

5 COMMUNES TOURISTIQUES

> Les Pieux, Portbail, Cherbourg-en-Cotentin, Quettehou, Saint-Vaast-la-Hougue

1 STATION CLASSÉE

> Barneville-Carteret

17 CLUBS NAUTIQUES

30 ESCALES DE PAQUEBOTS en 2017

L'hébergement touristique

HÉBERGEMENTS MARCHANDS

- > 1360 chambres d'hôtel
- > 5126 emplacements de camping
- > 853 locations saisonnières et gîtes
- > 169 chambres d'hôtes

12839 RÉSIDENCES SECONDAIRES



Offices de
Tourisme
de France

Directeur de publication : Jean-Michel Houllégatte
Directrice déléguée : Elisabeth Burnouf
Rédaction : Pays d'Accueil Touristique du Cotentin,
Service Communication de la Communauté d'agglomération du Cotentin
Conception graphique : Agence Aprim
Maquette : Studio C-Comme - Imprimerie : Le Révérend
Crédits photos : M. Lerouge et B. Almodovar - PAT du Cotentin

Des lieux de visite et de culture

124 SITES TOURISTIQUES RECENSÉS

> Musées, châteaux, parcs, jardins, dont la Cité de la Mer

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

> Les Tours Vauban sur l'île Tatihou et à Saint-Vaast-la-Hougue

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

> Le Clos du Cotentin : Bricquebec, Valognes et Saint-Sauveur-le-Vicomte

5 JARDINS REMARQUABLES

- > Parc Emmanuel Liais à Cherbourg,
- > Jardins en hommage à Jacques Prévert à Saint-Germain-des-Vaux,
- > Parc du Château de Urville-Nacqueville,
- > Jardin Botanique du Château de Vauville,
- > Parc du Château des Ravalet à Tourlaville

Des labels

PLUS BEAU VILLAGE DE FRANCE

> Barfleur

STATION VERTE

> Saint-Sauveur-Le-Vicomte

FAMILLE PLUS

> Le territoire de la Côte des Isles

Un terrain de jeu rêvé

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE ET PRÉSERVÉ

- > 230 km de linéaire côtier : des plages et des sentiers, 5 plages labellisées Pavillon Bleu
- > Des itinéraires de randonnée pédestre, équestre, cycliste, dont le GR223
- > Parc Régional Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin
- > 17 sites naturels remarquables : cap de La Hague, cap Levi, dunes d'Hatainville, la forêt domaniale de Saint-Sauveur-le-Vicomte...

Des produits stars

- > Le bar de ligne du Cotentin, le homard du Cotentin, la moule de Barfleur
- > AOC Cidre Cotentin
- > Les biscuiteries
- > Les Parapluies de Cherbourg
- > Les produits laitiers...



TOURISME

MAI 2017 - NUMÉRO SPÉCIAL

Lettre d'information AUX PROFESSIONNELS

ÉDITO



De Jean-Michel HOULLEGATTE,

Vice-Président en charge du Tourisme et du Développement Numérique

Ma volonté en tant qu'élu de la Communauté d'agglomération est d'hisser Le Cotentin aux côtés des plus grandes destinations touristiques françaises.

Aussi, dans les prochaines semaines, les élus de l'agglomération seront invités à voter pour créer un Office de Tourisme Intercommunal sous forme de Société Publique Locale (SPL) afin de disposer d'un outil de gestion adapté. Nous pourrions ainsi structurer les actions à mettre en œuvre pour développer l'image de marque de notre territoire et ce, en collaboration avec tous les acteurs du tourisme qui œuvrent déjà depuis de nombreuses années à la valorisation du Cotentin.

La Communauté d'agglomération du Cotentin sera alors en mesure d'impulser une stratégie touristique qui aura à cœur de révéler notre territoire. Cette stratégie nécessite d'être co-construite avec les professionnels du tourisme qui sont les ambassadeurs quotidiens de notre Presqu'île.

Être plus fort avec la Communauté d'agglomération du Cotentin

La volonté qui a conduit à la construction de cette agglomération est de faire du Cotentin un grand territoire de projets afin de démultiplier les actions de développement en faveur de l'attractivité du territoire.

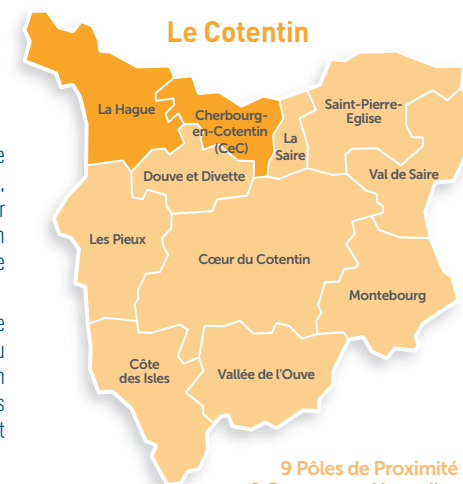
Suite à la réorganisation nationale des régions et l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, il convient également aux territoires, en adéquation avec les bassins de vie qui les composent, de se regrouper.

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2017 est née la Communauté d'agglomération du Cotentin, regroupant les anciennes Communautés de communes du Cœur du Cotentin, de la Région de Montebourg, de la Vallée de l'Ouve, de la Côte des Isles, des Pieux, de Douve et Divette, de La Saire, de Saint-Pierre-Eglise et du Val de Saire ; auxquelles s'ajoutent les deux Communes Nouvelles de La Hague et de Cherbourg-en-Cotentin.

- 1 440,8 km² de superficie
- 181 897 habitants dont 45% sur l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin
- 132 communes

Elle devient ainsi le 4^e territoire de la région (en nombre d'habitants), après Rouen Métropole, Caen-la-Mer et la Communauté d'agglomération havraise et la 14^e la plus peuplée de France.

Dans cette continuité, un Office de Tourisme du Cotentin verra le jour au cours de l'été 2017 par délibération du conseil d'agglomération. Ainsi, les 10 Offices de Tourisme s'associent pour ne créer qu'une seule entité.



9 Pôles de Proximité
2 Communes Nouvelles

Les objectifs, vers une stratégie commune forte dès 2018 :

- Démultiplier nos forces de marketing afin de renouveler l'image du Cotentin
- Développer une offre touristique nouvelle
- Mieux accueillir nos visiteurs (les bureaux d'accueil des offices de tourisme sont maintenus et seront harmonisés)
- Soutenir et organiser les acteurs de l'économie touristique

Le choix d'un outil de gestion pour notre Office de Tourisme intercommunal : la Société Publique Locale (SPL)

- Une ouverture possible pour intégrer d'autres collectivités publiques moteurs de l'économie touristique
- Une gouvernance équilibrée entre l'agglomération et les communes
- Une implication tout aussi forte des socio-professionnels via un comité stratégique
- Une structure en capacité de construire des offres et de gérer à la fois la promotion et des équipements structurants



Votre Office de Tourisme à votre service en 2017

En 2017, la structure évolue mais vos interlocuteurs de proximité restent inchangés.

Continuez à vous rendre dans votre bureau d'accueil touristique le plus proche de vous : les différentes équipes sont là pour répondre à vos interrogations, vous informer, vous conseiller, promouvoir votre établissement...

Dès la rentrée 2017, afin d'accroître votre visibilité sur les différents supports touristiques et bénéficier de conseil et d'accompagnement, vous serez sollicité par l'Office de Tourisme du Cotentin pour devenir partenaire.



Nouveauté !

Le magazine de destination, véritable vitrine du territoire, déjà disponible au sein de vos Offices de Tourisme

Calendrier 2017 de la constitution de l'Office de Tourisme du Cotentin

> 1^{ER} JANVIER

Création de la Communauté d'agglomération du Cotentin

> 29 JUIN

Création de l'Office de Tourisme SPL par délibération

> SEPTEMBRE

Mise en œuvre opérationnelle de l'Office de Tourisme du Cotentin

> AUTOMNE

Vers la définition d'une stratégie touristique forte pour la destination Cotentin